

SARL MONTROYAL IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée au capital de 9.000 €

Siège social : 9, rue des Poissonniers 51100 REIMS

R.C.S. REIMS B 444 790 422

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES

Du 11 mai 2010 à 19 h 00

Les associés de la société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 9 rue André Pingat à Reims, sur convocation faite par la Gérance.

Sont présents à la réunion :

Monsieur Jean-Claude PINGAT, Représentant la société S.F.3P, propriétaire de.....	300 parts
Monsieur Pierre ARNOULD, Représentant la société civile de Gestion ARCO propriétaire de.....	300 parts
Monsieur Jean-Pierre DELAITRE, Représentant la société S.F. de la Maison Bleue propriétaire de.....	300 parts
TOTAL	900 parts

Soit au total 3 associés, propriétaires de cent pour cent des parts sociales composant le capital social.

Monsieur Jean-Pierre DELAITRE, co-gérant de la société, préside la réunion et constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle à l'assemblée que celle-ci est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts
- Rémunération du propriétaire des locaux
- Démission de Monsieur Arnaud PINGAT de ses fonctions de co-gérant
- Pouvoir au gérant

La discussion est ouverte.

Le dossier est débattu.

AP
26 M 1

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Première résolution : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'assemblée extraordinaire des associés décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social à Reims au 4^{ème} étage du 9 rue André Pingat dans les bureaux appartenant à la Société LE TRITON dont le Gérant, Jean-Pierre DELAITRE accepte la domiciliation et l'établissement du siège social de la SARL MONTROYAL IMMOBILIER dans ses locaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Deuxième résolution : MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS

Comme conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante, l'article 4 des statuts :

Article 4 – **Siège social.** Le premier alinéa de cet article est annulé dans sa forme primitive et sera désormais libellé comme suit :

« Le siège social est fixé à Reims (51100), 9 rue André Pingat. »

Le reste de l'article demeure sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Troisième résolution : REMUNERATION DU PROPRIETAIRE DES LOCAUX

L'assemblée des associés décide de rémunérer la SCI LE TRITON propriétaire des locaux du nouveau siège à hauteur de 800 € Hors Taxes mensuel à compter du 01/05/2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés, Jean-Pierre DELAITRE s'abstenant.

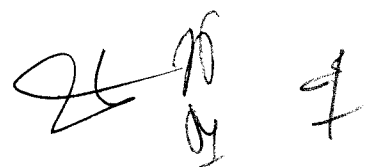
Quatrième résolution : DEMISSION DE MONSIEUR ARNAUD PINGAT DE SES FONCTIONS DE CO-GERANT

L'assemblée des associés accepte la démission de Monsieur Arnaud PINGAT de ses fonctions de co-gérant. Monsieur Jean-Pierre DELAITRE restant seul gérant de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Cinquième résolution : POUVOIRS AU GERANT

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au gérant avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en



conséquence des résolutions qui précèdent.

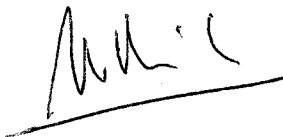
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

CLOTURE

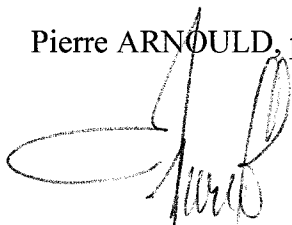
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés présents.

Jean-Claude PINGAT, pour la société S.F.3P

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC PINGAT', written over a horizontal line.

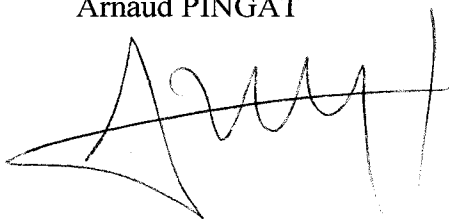
Pierre ARNOULD, pour la société civile de Gestion ARCO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. ARNOULD', written in a cursive style.

Jean-Pierre DELAITRE, la société S.F. de la Maison Bleue

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP DELAITRE', written in a cursive style.

Arnaud PINGAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. PINGAT', written in a cursive style.